

Raoudha TOUMI  
Docteure en linguistique française  
Université de Sousse, Tunisie

## **Etude de quelques emprunts en français à travers leur fonction de marqueurs de modalité**

**Résumé:** Cette étude porte sur l'emprunt en tant que l'un des principaux procédés d'innovation linguistique: elle s'intéresse, plus précisément, à l'importance des anglicismes en langue française. Nous prendrons des exemples illustratifs de ce qu'on appelle des emprunts de luxe (par exemple *bye bye*, *okay*, *cash*, etc.) et nous étudierons ce qu'ils ont de plus sur leurs équivalents français. En nous situant dans un cadre linguistique axé sur une approche sémantico-pragmatique, nous examinerons ces emprunts en mettant l'accent sur leur statut de marqueur de modalité. Pour mener à bien cette analyse, nous aurons recours à des exemples attestés, entre autres des phrases publiées par des internautes sur des réseaux sociaux ou aussi des répliques inhérentes à des personnages dans des textes littéraires contemporains, qui illustrent parfaitement l'évolution de la langue dans des emplois actuels. En examinant les cas les plus significatifs dans notre corpus, nous parviendrons finalement à identifier plusieurs modalités liées à certains emprunts classiques ou récents qui traversent la langue française: il s'agit justement de marquer des valeurs sémantiques assez intéressantes, entre autres l'ironie, l'admiration, la valorisation etc.

**Mots-clés:** anglicisme, emprunt, connotation, marqueur, modalité

**Abstract:** This study focuses on borrowing as one of the main processes of linguistic innovation: it focuses, more precisely, on the importance of anglicisms in the French language. We will take illustrative examples of what we call luxury loans (for example *bye bye*, *okay*, *cash* etc.) and we will study what they have over their French equivalents. By situating ourselves in a linguistic framework

focused on a semantic-pragmatic approach, we will examine these borrowings with emphasis on their status as modality markers. To carry out this analysis, we will use proven examples, including sentences published by Internet users on social networks or also lines inherent to characters in contemporary literary texts, which perfectly illustrate the evolution of language in current uses. By examining the most significant cases in our corpus, we will finally succeed in identifying several modalities linked to certain classic or recent borrowings which cross the French language: it is precisely a question of marking quite interesting semantic values, among others irony, admiration, valorization etc.

**Keywords:** anglicism, borrowing, connotation, marker, modality

## Introduction

Cet article s'intéresse à la question de l'emprunt linguistique qui est répertorié parmi les principaux procédés du renouvellement lexical. Il existe une vaste littérature à ce sujet et, pour s'y référer, on peut citer le célèbre ouvrage de L. Deroy intitulé *L'emprunt linguistique* (1956). Selon Deroy, «L'emprunt est une forme d'expression qu'une communauté linguistique reçoit d'une autre communauté», c'est-à-dire c'est un phénomène universel et aucune langue n'en est exclue.

Parmi les idées les plus connues aussi sur l'emprunt, il y a dichotomie *emprunt de luxe* et *emprunt de nécessité*.<sup>1</sup> Cette distinction est remise en question par des linguistes, comme L. Deroy (*L'emprunt linguistique*) lui-même qui écrit «Il est évidemment excessif de dire que pareil emprunt ne répond à aucun besoin. La vérité est qu'il n'y a pas de besoin matériel, mais un autre besoin qui, pour être affectif, n'en est pas moins réel».

De notre côté, nous souscrivons entièrement à cette conception; mais, là où Deroy emploie l'expression «besoin affectif», nous allons parler de l'emprunt en tant qu'il est marqueur de modalité, tout court. A vrai dire la notion de modalité présente un sérieux problème définitionnel: il y a deux acceptations, une, issue d'Aristote, est restreinte et une autre plus large, on la

---

1. Par la notion *emprunt de luxe*, on désigne les emprunts qui ont un équivalent dans la langue cible et donc ils sont jugés inutiles ou superflus; par contre, on emploie la notion *emprunt de nécessité* pour désigner les emprunts qui désignent des réalités étrangères n'ayant pas d'appellation dans la langue emprunteuse.

trouve, par exemple, chez Brunot (*La pensée et la langue*), elle repose sur la politique du «tout modal».

Pour notre part, c'est la conception large que nous allons adopter et, pour reprendre les termes de Gisèle Chevalier (*La modalité en grammaire*), nous considérerons la modalité comme «l'expression linguistique du jugement ou de l'attitude d'un sujet à l'égard de ce qui est dit dans un énoncé».

Cette définition prise au sens large, signifie que toute sorte de prise de position et toute forme de subjectivité entre dans le champ de la modalisation: celle-ci s'exprime à travers des procédés formels que l'on appelle marqueurs de modalité.

Dans cet article, axé sur l'étude de quelques anglicismes en français, notre objectif, consiste à montrer comment l'emprunt peut être un modalisateur d'énoncé ou d'énonciation et quelles valeurs modales sont susceptibles d'être marquées par ce procédé linguistique.

Le corpus que nous avons choisi d'examiner dans cette réflexion varie entre l'écrit et l'oral: il y a des exemples illustratifs du récit et d'autres qui illustrent le dialogue: pour les supports matériels, on a utilisé la base textuelle Frantext et le réseau social You Tube.

Ce travail s'inscrit dans une approche sémantico-pragmatique: l'étude de la modalisation relève essentiellement de la sémantique, mais les effets de sens particuliers d'un fait de langue nécessitent la prise en compte du contexte et c'est là que l'emprunt peut s'identifier comme un fait de parole aussi<sup>2</sup>.

### *Bye bye*

L'anglicisme *bye bye* fait partie de l'ensemble des emprunts classiques qui se sont ancrés dans l'usage des francophones: cette formule de salutation a pour équivalents français les mots *au revoir* et *adieu*. Or, il y a une différence de registre de langue entre ces expressions: la formule *bye bye* est familière et s'emploie dans les contextes de décontraction où la parole est amicale et spontanée. A l'inverse, les termes autochtones *au revoir* et *adieu* reflètent une façon de parler plus soignée: on les emploie dans les échanges officiels pour mettre les formes ou, de manière générale, dans les cas standards pour se montrer posé et sérieux.

---

2. Nous nous référons à la dichotomie langue/parole voire compétence/performance créée par de Saussure (1916).

Pragmatiquement parlant, la formule de salutation, lorsqu'elle sert à saluer réellement quelqu'un, constitue un énoncé performatif<sup>3</sup>, c'est-à-dire ce genre d'énoncés où le dire devient faire et la parole est action.

Par extension d'emploi, les formules de salutation peuvent être introduites dans des énoncés non performatifs, c'est-à-dire des énoncés déclaratifs où il s'agit d'exprimer d'autres visées énonciatives et là le mot *bye bye* se distingue de ses équivalents français.

Dans cet emploi, l'anglicisme *bye bye*, peut occuper plusieurs positions syntaxiques: il peut apparaître en milieu de phrase et faire l'objet d'un constituant grammatical régi:

1. Mélissaa reçu, de moi seulement BYE BYE, BYE BABY, BYE BYE, MANCHETTE Jean-Patrick, *Journal*, 1966-1974 (2008)

Il peut apparaître aussi en tête de phrase ou de proposition et régir une structure prédicative comme dans:

2. J'ai secoué la tête avant de démarrer ... puis bye bye mon amour. DJIAN Philippe, *Betty Blue* (14)

Sémantiquement parlant, l'anglicisme *bye bye* peut être adressé à un destinataire à référent humain ou aussi à un destinataire à référent non-humain comme en 3, 4 et 5: dans ce deuxième cas, il peut correspondre à la description d'un geste concret, il peut aussi exprimer une idée comme la disparition, le départ, le non-besoin etc.

3. Bye bye les misérables spots de 30 secondes achetés à prix d'or auprès des chaînes de télévision ou de radio où il fallait tout dire à toute vitesse. DESPORTES Jean, *Braises de stars* (2020)

4. Un petit signe de bye bye à la caméra vidéo quiatout filmé. LASAYGUES Frédéric *Vache noire*, (46)

5. Résultat, mille euros en quatre fois et bye bye l'avocat. BRAULT Emmanuel, *Les peaux rouges* (34)

L'information transmise à travers l'emploi d'un *bye bye* non performatif n'est pas évoquée de façon neutre, mais elle est accompagnée par une forme de modalisation qui correspond à une attitude moqueuse à l'égard du sujet du récit ou du discours.

---

3. Depuis la parution de l'ouvrage célèbre de J.-L. Austin *Quand dire c'est faire* en 1962, il est convenu de considérer que la parole a le pouvoir de faire des choses et ce pouvoir est ce qu'on désigne dès lors tant par le concept de «performativité» que par celui d'«acte de langage» ou «acte de langage».

Dans le dialogue, ces emplois ironiques de *bye bye* sont très courants, notamment dans les réseaux sociaux où on a pu relever des occurrences intéressantes, et qui méritent commentaire.

Par exemple, au lendemain de la victoire du Front National au premier Tour des élections de 2024 en France, il y a eu ce genre de commentaires sur You Tube:

6. – Bye bye la macronie
  - Bye bye Cyril Hanouna
  - RN= bye bye la France

Les deux premiers commentaires sont écrits par des gens hostiles à Macron et Hanouna et le troisième commentaire par quelqu'un qui voit dans l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir comme étant un effondrement certain de l'Etat.

On pourra se demander si un *au revoir* ou un *adieu* ne soit envisageable dans ce genre d'énoncés avec maintien du même effet de sens? A notre avis, le mot anglophone *bye bye* a quelque chose de plus sur les mots autochtones: en effet, *au revoir* et *adieu* tendent à garder leur sens propre qui va mieux avec les discours au ton sérieux et grave. Par contre, le mot *bye bye*, étant donné son origine étrangère et son aspect familier, peut ne pas être pris au sérieux ceci favorise les effets de sens particuliers, notamment l'ironie dans le cas présent.

OK

Nous allons interroger également l'anglicisme *OK*, ce mot simple en apparence, mais assez porteur de significations. A la base, *OK* est une abréviation venue de l'expression «all correct» et obtenue suite à une altération graphique. Il faut préciser aussi que «all correct» est la version familiale de l'expression plus soignée «all right» et donc notre *OK* a un aspect familier qui le distingue déjà clairement de son équivalent français *d'accord*.

Le mot *ok* apparaît en discours direct, c'est-à-dire dans des énoncés performatifs pour marquer un acte de langage; mais il peut apparaître aussi en récit, et dans ces emplois il exprime toujours l'approbation ou la confirmation:

1. Puisque tu es sépharade, on se dit «tu» **ok?** Benoziglio Jean-Luc, *Cabinet portrait* (106)

2. Ils avaient peut-être compris que c'était OK, qu'ils auraient leurs quatre caisses demain. BASTIDE François-Régis, *Les Adieux* (183)

Pour revenir aux emplois en discours qui sont les plus courants, signalons que le mot *ok* ne sert toujours pas à accomplir réellement un acte de confirmation ou d'approbation: en donnant l'impression qu'il valide ou approuve une déclaration, celui qui dit *ok* peut plutôt marquer son indifférence, ou son impatience vis-à-vis de l'allocutaire.

Cet emploi est fréquent lorsqu'il y a un différend entre les interlocuteurs comme dans les exemples 3 et 4 où l'on a affaire à deux personnages en total désaccord, chacun d'eux veut résoudre le problème en imposant sa propre idée:

3. HIPPO: J'ai réussi à t'éviter l'exclusion définitive! Alors maintenant tu te tiens à carreau. Tu fumes plus, tu donnes plus, tu vends plus! T'as compris?

XAVIER: OK! Mais de quoi on va vivre, alors, tu peux me le dire?

ROCHANT Éric – Un monde sans pitié (55).

La réplique de Xavier introduite par *ok* exprime un refus total de ce qui vient d'être dit par l'interlocuteur. Donc, notre *ok* qui, littéralement parlant, sert à marquer l'accord ne peut en aucun cas être pris à la lettre.

Notre prochain exemple, est médiatique et il correspond à un face-à-face entre la présidente du RN Marine Le Pen et l'ex ministre de l'Education en France:

7. – Marine Le Pen: cinquante pour cent de l'enseignement tue le français.
- La ministre: Ah bon! et vous ne faites plus d'histoire! plus de maths?
- Marine Le Pen: cinquante pour cent de l'enseignement tue le français.
- La ministre: Ok! et qu'est-ce que vous supprimez?

Pour discréditer son adversaire, Le Pen parle de l'inutilité de certaines matières qu'on enseigne dans les écoles françaises, et la ministre l'incite à nommer les matières qu'elle trouve inutiles, mais, à ce qui paraît, la première ne veut pas entrer dans les détails. Voilà pourquoi la ministre pose la même question deux fois: la première fois, elle introduit sa question par l'expression *Ah bon* pour marquer son étonnement. Mais, la deuxième fois, c'est l'anglicisme *ok* qui apparaît en tête de réplique, non que la ministre

approuve les propos de son adversaire, mais parce qu'elle s'impatiente et insiste à obtenir une réponse.

On pourra se demander à quel point l'anglicisme est préférable sur le mot autochtone *d'accord* dans ce genre de contextes. Alors, il faut d'abord rappeler que la formule *d'accord* est plus soignée, nous dirons aussi plus posée et donc elle convient mieux aux contextes où il y a réellement accord. Par contre, le terme *ok* dégage une impression de non-sérieux, qui est probablement due à son aspect familier et à son statut de mot étranger: cette impression de non-sérieux est ce qui favorise le recours à ce terme là où il y a désaccord, et donc le mot n'est une astuce verbale par laquelle le locuteur essaye de calmer le jeu un moment pour sauver la face<sup>4</sup> de son interlocuteur avant de rebondir en lançant son contre-argument.

### *Cash*

Passons à un autre emprunt, notamment le mot *cash*, qui s'avère lui aussi assez riche en significations. Grammaticalement parlant, notre anglicisme est multifonctionnel: il occupe la position du substantif et s'emploie avec ou sans détermination (exemples 1 et 2). Il peut occuper aussi la position de l'adjectif (notamment dans la structure: être cash exemple 3) et la position de l'adverbe (exemples 4, 5 et 6)

1. ... lui, il avait carrément fait transférer son cash à la banque ...  
JONQUET Thierry – Ils sont votre épouvante et vous êtes leur crainte (370).
2. Un généraliste de quartier qui flotte dans son imperméable gris et se balade sans cash.  
BOIS Ariane – *Et le jour pour eux sera comme la nuit* (84).
3. Il faut être clair dès le début, mettre les choses au point, mais pas trop cash quand même sinon tu peux la faire fuir. PATTIEU Sylvain – Des impatientes (111).
4. Nazaire a tout payé cash ... GENEVOIX Maurice – La framboise et Belle humeur (21).

---

4. D'après les pragmaticiens qui s'intéressent à l'interaction sociale, en particulier Goffman (1973) et après lui Roulet (1980), les rapports entre les interlocuteurs sont basés sur le principe de sauver la face, c'est-à-dire le besoin d'être reconnu et apprécié par autrui: selon ce principe, chacun des interlocuteurs a intérêt à maintenir la face de l'autre pour ne pas mettre en danger la sienne propre.

5. ... on croyait savoir que l'abnégation paie cash, quele crime ne paie pas, que le pire n'est jamais sûr et que le progrès des moeurs fait avancer les techniques. SARTRE Jean-Paul – Paul Nizan (1011).
6. Je casque cash quelques indélicatesses, babioles chouraveuses prévues par la loi assez chères. BOUDARD Alphonse – Les Enfants de chœur (11)

Dans les emplois nominaux, le mot *cash* s'emploie au sens propre et renvoie à l'objet concret qui est la monnaie immédiatement disponible. Donc, lorsqu'on dit «transférer son cash à la banque» (1) ou «se balader sans cash» (2), le mot désigne un objet que l'on pourrait tout simplement nommer par les termes autochtones *argent*, *fric* ou aussi *liquide*.

Or, avec le mot *cash*, il y a une nuance sémantique qui n'existe pas dans les termes *argent*, *fric* ou *liquide*: c'est notamment l'idée de la valeur ou de la richesse sûre, cette sûreté est issue, bien entendue, de la présence immédiate de l'argent. Donc, les mots autochtones sont neutres et désignent le référent de façon objective, mais le nom *cash* véhicule une connotation subjective liée à la valorisation du référent.

En position d'adjectif, le mot *cash* décrit une caractéristique humaine et signifie «être trop direct»: il s'emploie au niveau métaphorique et rejoint le champ des expressions imagées ou subjectives.

En position adverbiale, notre emprunt est susceptible d'agir au sens propre comme au sens figuré. Au niveau littéral, c'est l'idée de la monnaie qui est mise en œuvre: «Nazaire a tout payé *cash*» signifie bel et bien que le paiement a été fait au comptant; mais, signifiant bien plus que comptant, notre emprunt exprime une valorisation du mode de paiement.

Au sens métaphorique: l'emprunt signifie l'idée de l'immédiateté comme dans «l'abnégation paie cash» ou «Je casque cash quelques indélicatesses» et là il y a une attitude d'amplification en ce qui concerne la gravité du comportement ou de la situation.

### Quelques emprunts récents

On vient d'examiner quelques cas de ce qu'on peut appeler des emprunts classiques, mais la langue actuelle s'enrichit de plus en plus remarquablement par des emprunts, et parmi ces emprunts qui sont assez intéressants à étudier, on a choisi l'expression *has been* ou aussi *come back et level*.

Voici des commentaires collectés sur You Tube en bas d'une vidéo de l'humoriste franco-marocain Gad Elmaleh en duo avec le jeune humoriste français Paul Mirabel.

- Il fait un peu has been le Gad.
- Ah le Gad ... il cherche à faire son come back en utilisant la jeune génération.
- Gad Elmaleh c'est pas de l'humour de haut level, comme Dieudonné pour ne pas le citer.

Voici deux autres commentaires qui défilent sur You Tube en bas d'une vidéo du jeune humoriste français Paul Mirabel.

- J'aime son humour soft et très calme.
- Je te love depuis la Côte d'Ivoire.

Ce genre d'emprunts peut sembler inutile puisque les équivalents autochtones ne manquent pas: cependant, nous remarquons que l'expression de l'appréciation, c'est-à-dire la critique ou l'admiration, devient plus marquée avec les anglicismes qui discréditent ou valorisent davantage l'artiste. Donc, le recours à des termes étrangers apporte un trait sémantique supplémentaire et répond à un vrai besoin chez le locuteur: c'est le besoin d'expressivité qui n'est rien d'autre finalement que l'expression du haut degré d'engagement de l'énonciateur.

## Conclusion

En guise de conclusion, nous voudrons d'abord dire que les emprunts, en particulier lesdits «emprunts de luxe», sont des modalisateurs déjà par leur statut de termes étrangers et, du fait qu'ils sont choisis aux dépens de leurs équivalents français, ceci témoigne évidemment d'une certaine attitude ou une prise de position à l'égard d'un certain objet du discours.

Ensuite, et comme récapitulation, nous aimerais retenir ces quatre ou cinq points essentiels:

- Le choix de l'anglicisme *bye bye* aux dépens de la formule française *au revoir* exprime une attitude qui varie de la familiarité jusqu'à l'ironie envers l'allocutaire.
- L'emploi de l'anglicisme *ok* aux dépens de la formule française *d'accord* exprime une attitude allant de la simple familiarité à l'indifférence et atteint même l'impatience dans certains contextes.

## Linguistique

- Contrairement aux formules françaises *au revoir* et *d'accord* qui s'emploient généralement avec leur sens littéral, les deux anglicismes *ok* et *bye bye*, étant donné leur origine étrangère, peuvent s'employer sans être prises au sérieux et ceci facilite le glissement sémantique vers l'ironie dans un cas et l'indifférence ou l'impatience dans un autre.
- L'anglicisme *cash* apparaît dans plusieurs positions syntaxiques et, dans tous ses emplois, il exprime une modalité appréciative axée sur l'idée de la valorisation ou l'amplification.
- Les emprunts récents, comme *has been*, *come back*, *level*, *soft* et *lover* répondent à un besoin d'expressivité et reflètent une prise de position marquée par un haut degré d'engagement du locuteur vis-à-vis de son assertio.

## Bibliographie

- Benveniste, Émil, *Problèmes de linguistique générale*, t.1, Paris, Gallimard, 1966.
- Brunot, Ferdinand, *La Pensée et la langue*, Éditions Corrigée, Paris, Masson, 1953.
- Chevalier, Gisèle, «La modalité en grammaire», in *Revue de linguistique et de didactique des langues*, 8, 1993, p. 115-138.
- Deroy, Louis, *L'emprunt linguistique*, Paris, Les Belles Lettres, 1956.
- De Saussure, Ferdinand, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1916.
- Le Querler, Nicole, «Les modalités en français», in *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 82-83, 2004, p. 643-656.
- Pregnier, Maurice., *Les anglicismes: Danger ou enrichissement pour la langue française?*, Paris, Presses Universitaires de France, 1989.
- Roulet, Eddy et al., *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Lang, 1985.
- Roulet, Eddy, «Modalité et illocution», in *Communication*, 32, 1980, p. 216-239.
- Toumi, Raoudha, «Innovations et néologismes dans le langage électronique des francophones: le cas des commentaires sur You Tube», in *Paradigmes*, vol. 7, n° 2, 2024, p. 49-62
- Zayed, Ahmad, «Les emprunts verbaux du français à l'anglais: une analyse sémantique», in *Travaux de linguistique*, 2021/2 n° 83, p. 115-145.